

NATIXIS

Société anonyme

30, avenue Pierre Mendès France

75013 Paris

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

NATIXIS

Société anonyme

30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société NATIXIS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Direction des Ressources Humaines. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 16 757 720,17 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

A Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés



Emmanuel Benoist Charlotte Vandeputte

Emmanuel BENOIST

Charlotte VANDEPUTTE

ATTESTATION

Je soussignée, Cécile Tricon-Bossard, Directrice des Ressources humaines de Natixis SA, société anonyme à Conseil d'administration au capital de 5 052 644 851,20 euros, immatriculée au registre du Commerce et de Sociétés de Paris sous le numéro 542 044 524, dont le siège social est situé au 30, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris, atteste que les rémunérations brutes de toute nature, versées au cours de l'exercice 2020 aux dix personnes les mieux rétribuées de l'établissement, se sont élevées à 16 757 720,17 € euros.

Fait à Paris, le 21 avril 2021



Cécile Tricon-Bossard
Directrice des Ressources Humaines